

Colloque “Eau et Gouvernance” : 300 personnes venues de toute la France dont de nombreux élus locaux, jeudi 15 et vendredi 16 novembre à Vogüé

C'est avec le soleil et les belles couleurs de la nature d'automne que le colloque « eau et gouvernance » a été ouvert par les interventions successives de Geneviève LAURENT, Maire de Vogüé, Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat Mixte Ardeche Claire, Pascal TERRASSE, Président du Conseil général de l'Ardèche et Député de l'Ardèche, Sabine BUIS, Conseillère Régionale et Députée de l'Ardèche, et Dominique LACROIX, Préfet de l'Ardèche.

Ces différentes personnalités ardéchoises étaient venues accueillir les quelques 300 participants au colloque annuel de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, co-organisé par le Syndicat Mixte Ardeche Claire ces jeudi 15 et vendredi 16 novembre sur le site de Lou Capitelle à Vogüé.

Les participants, parmi lesquels une centaine d'élus locaux venus de toute la France, étaient venus s'informer et échanger pour construire de nouvelles pistes pour une meilleure action publique pour l'eau notamment face à la prochaine étape de la décentralisation.

Mme Cécile AVEZARD, conseillère de Marilyse LEBRANCHU, Ministre de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, présente et intervenante au colloque, s'est montrée très intéressée par les sujets soulevés et les propositions avancées lors de ces deux journées.



Ainsi, il a plusieurs fois été évoqué la possibilité de préciser ce que pourrait être, pour les collectivités territoriales, une compétence plus globale sur la gestion de l'eau dans le cadre de la modernisation de l'action publique.

Les pistes amorcées lors de la rencontre de Vogüé vont ainsi orienter les débats dont la prochaine étape sera la réunion du Comité National de l'Eau (CNE) à Paris le 6 décembre prochain, comme l'a précisé Mme Odile GAUTHIER, Directrice de l'Eau et de la Biodiversité au Ministère de l'Ecologie (MEDDE).

Outre la grande richesse des échanges, tous les participants ont souligné la qualité de l'accueil ardéchois et de l'organisation de l'évènement par le Syndicat Mixte Ardèche Claire.



Concernant concrètement la gestion de l'eau sur notre bassin versant de l'Ardèche, le colloque a aussi été l'occasion de la signature du Programme d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI) par le Président du Syndicat, Pascal Bonnetain, et le Préfet de l'Ardèche, Dominique Lacroix.

Ce programme d'action sur 3 ans et 1.3 millions d'euros, permet notamment d'obtenir des financements liés au Fonds Barnier. Sur la thématique des risques liés aux crues, il est la déclinaison concrète du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), politique de l'eau qui vient d'être validée sur le bassin versant.